

PLANIFICATION DES ACTIVITES DU SENATUS DE LOME

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Thème de l'année :

**« SANCTIFIÉS, RÉGÉNÉRÉS, ET FORTIFIÉS PAR LES
GRÂCES DU JUBILÉ, ENGAGEONS-NOUS SANS
FAIBLIR DANS L'APOSTOLAT DE PROXIMITÉ PAR
CONTACT FRATERNEL »**

SOMMAIRE

- **AVANT PROPOS DU PRESIDENT DU SENATUS DE LOME**
- I- PROGRAMME GENERAL**
- II- SERVICES / ŒUVRES (VIE ET ACTION SOCIALE)**
- III- DISPOSITIONS POUR L'ANNEE**

AVANT-PROPOS

Notre souhait est que les conseils et les praesidia s'inspirent du présent document, afin de planifier leurs propres activités de l'année nouvelle, en organisant des rencontres et des formations pouvant aider leurs membres à atteindre les objectifs visés par le thème de l'année.

Frères et sœurs, nous sortons de trois (03) années de grâces aux facettes moroses et éprouvantes. Si en 2020 et en 2021 nous avons été secoués et ébranlés dans nos pratiques par le Covid, nos efforts de relèvement et de redressement spirituel en 2022 ont été sapés et affaiblis par une inflation galopante qui a mis à genoux notre société. Notre idéal spirituel a pris donc un coup puisque le social est un levier essentiel à notre développement spirituel.

C'est pourquoi au cours de cette année, aux côtés de nos traditionnelles rubriques que sont la prière, la catéchèse, la communion fraternelle, la vie de témoignage et d'œuvres sociales, nous allons aussi mettre un accent particulier sur un apostolat de proximité dans un contact fraternel.

1. La prière

Nous devons impacter le social des membres de nos communautés avant de penser à leur bien-être spirituel. L'apostolat de proximité par contact fraternel dans lequel nous devons nous engager sans faiblir en cette année 2023, doit d'abord être un apostolat d'amour et de charité, tout apostolat étant de nature par contact.

Notre prière se doit donc d'être intense et englobante. Nous allons prier à travers les activités prévues à cet effet pour nous-mêmes, mais aussi pour nos proches, nos communautés et pour toutes ces personnes d'un horizon connu ou inconnu qui sombrent dans un abîme, affligés et terrassés par les vicissitudes de notre époque.

2. Communion fraternelle et apostolat de proximité : expression de la charité

En plus de la prière englobante, nous devons avoir cette année, un œil compatissant et une oreille attentive pour nos frères et sœurs légionnaires mais aussi et surtout pour notre société qui est aux abois. Notre société a faim, est pauvre et est majoritairement désœuvrée. Elle court plus derrière la nourriture, l'argent et le boulot que derrière l'évangile. C'est pour cela que nos chapelles sont de plus en plus désertes.

C'est là que la Légion de Marie entre en jeu. Certes, pas pour apporter de la nourriture, du pécuniaire ou de l'emploi, mais avec un apostolat qui nettoie le social avant de semer le spirituel (comme le paysan qui nettoie son sol avant de semer sa graine). Notre apostolat doit conseiller, éduquer, former et après sauver, en commençant d'abord dans nos propres rangs. Combien de fois nous nous soucions de notre frère ou sœur malade, de sa réussite à l'école, de sa situation de précarité ou de son chômage, de sa situation matrimoniale, etc. Nous nous contentons de lui rappeler ses obligations de membre et nous le réprimandons en cas de manquement sans jamais nous demander ce qui pourrait être le frein à l'observance de ses obligations.

Cette attitude apostolique envers la société que nous avons aujourd'hui sera infructueuse. Notre société a besoin qu'on s'occupe d'elle, qu'on l'écoute, qu'on l'aide à résoudre ses problèmes avant de lui proposer un Dieu dont nous seuls connaissons les bienfaits pour le moment. Voilà le genre d'apostolat que nous devrions faire dorénavant. Demeurer plus proche de ceux que nous voulons amener vers Dieu, c'est en cela que nous serons plus proches de Dieu. Nous devons laisser éclore en nous notre élan de charité, afin d'embraser le monde par le feu de l'Amour de Dieu pour qui nous rendons témoignage par notre vie. Elle est la plus grande entre toutes, la charité. Et sans elle, notre foi est vaine et notre espérance est morte.

« À l'intérieur même de ses rangs devraient régner entre les membres une simplicité sans affectation et une charité mutuelle sincère, toutes distinctions étant devenues inexistantes. Si l'on doit aimer ceux que la Légion sert, on ne doit pas moins aimer ceux qui, comme nous, font partie de la Légion. Quand on fait acception des personnes, on prouve à l'évidence qu'on manque de la première qualité requise pour devenir membre, laquelle qualité est l'esprit d'amour. Toute l'idée, tout l'esprit de la Légion est un esprit de charité et de sympathie intense, qui avant de dégager sa chaleur au dehors doit d'abord brûler avec éclat et force dans le foyer domestique de la Légion elle-même. »
“À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres” (Jean 13:35)

« Si la charité est pratiquée entre eux, les légionnaires la rayonneront aussi au dehors. S'il n'existe entre eux aucune cause de désaccord ils réaliseront aisément l'union dans le monde. » (ML page 316, chap. 41).

« Envers les Pasteurs de l'Église, on devrait témoigner l'amour filial qui leur est dû en qualité de pères spirituels et de bergers. Les légionnaires devraient partager leurs angoisses et les aider par la prière et, autant que possible, par un travail actif, de sorte qu'ils soient plus capables de vaincre les difficultés et d'accomplir leurs obligations avec un plus grand succès. » (ML page 316, chap. 41).

3. La catéchèse

Le chemin parcouru par la catéchèse durant ces dernières années a été partout marqué par le dévouement généreux de nombreuses personnes, par des initiatives admirables, par de beaux fruits pour l'éducation et la maturation dans la foi, d'enfants, de jeunes et d'adultes. Cependant, il y eut en même temps des lacunes doctrinales et des expériences qui ont appauvri la qualité de la catéchèse. Elles furent dues en grande partie à l'évolution du contexte culturel mondial.

Notre société en pleine agitation et mutation affecte considérablement la vie, le comportement et le quotidien de

nos catéchumènes. Notre catéchèse doit donc prendre de nouvelles orientations afin de faire face aux écarts comportementaux et trouver le moyen idéal de rapprocher les hommes au Christ selon le but principal de la catéchèse à savoir la promotion de la communion avec Jésus-Christ.

4. Vie de témoignage et d'œuvres sociales : Vie et action sociales

Du haut de ses 102 ans d'existence, la Légion de Marie a prouvé dans plusieurs coins du monde entier ce dont elle est capable ; ses fruits sont considérables à travers la vie de ses vaillants membres, depuis les précurseurs jusqu'au dernier membre aujourd'hui. « *Un trait important de la Légion, c'est que son travail fait germer de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses parmi ses membres et leurs enfants* » (ML page 62, chap. 10).

Cet apostolat par notre vie de témoignage doit être plus intense cette année. Nous devons impacter tous les secteurs de notre société par tous les aspects de notre vie. Comme le Christ, nous devons proclamer le Royaume du Père par le témoignage de notre vie et par la puissance de sa parole.

« En qualité de fidèles laïques, nous avons reçu la capacité et la responsabilité d'accepter l'évangile dans la foi et de le proclamer en paroles et en œuvres. Le plus grand service que nous puissions rendre aux hommes est de proclamer les vérités de la foi — de dire, par exemple, qui est Dieu, ce qu'est l'âme humaine, quel est le but de la vie et ce qui vient après la mort. Par-dessus tout, parler du Christ Notre Seigneur qui contient toute vérité. Il n'est pas nécessaire de pouvoir discuter et de fournir des preuves à l'appui de ce que nous affirmons, mais de connaître et vivre toutes ces vérités, d'être conscient de la différence qu'elles font, et d'en parler intelligemment, en communiquant assez de leur signification pour éveiller l'intérêt et probablement amener la personne à se renseigner plus à fond. »

[...] « *Les gens qui ont le plus grand droit à notre charité apostolique sont ceux que nous rencontrons habituellement à la maison, à l'école, dans les affaires, la profession, les*

activités sociales et les loisirs. Ces gens ne feront pas habituellement partie de notre liste de travail légionnaire, mais ils sont tout de même confiés à nos soins apostoliques. » (ML page 199, chap. 33)

En parlant de vie de témoignage et d'œuvres sociales nous n'allons pas oublier ce projet d'œuvre sociale qui nous tient à cœur : **la construction de la maison de la Légion de Marie à Baguida**. La charité, quand elle est bien ordonnée, elle commence par soi-même, nous dit-on. Nous appelons de tous nos vœux la réalisation de ce projet en 2023 mais bien sûr en comptant uniquement sur votre élan de générosité.

En 2023, pendant que nous commémorons les 73 ans de la Légion de Marie au Togo et les 102 ans dans le monde, nous ferons un clin d'œil spécial aux 90 ans de la Légion de Marie en Afrique en septembre, célébration autour de laquelle nous organiserons le concert de chants chorales légionnaires que nous appelons également de tous nos vœux.

Toute cette planification reste un projet d'homme et sa réalisation dépend de la seule volonté de Dieu. C'est pour cela que nous allons recourir à la Vierge Marie, Médiatrice de Toutes les Grâces, afin qu'elle obtienne pour nous les grâces nécessaires pour plaire à Dieu tout au long de cette année et obtenir de lui la réalisation de nos différents projets.

Bonne, sainte et fructueuse année 2023 dans l'Amour et la Charité du Christ. Amen.

Thierry KALESSOU
Président du Senatus de Lomé

I- PROGRAMME GENERAL

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
JANVIER 2023		
Dim. 08 janvier 2023 <i>(9 heures)</i>	Réunion plénière n° 615 du SENATUS de Lomé	CESAL
Du jeu.12 au ven. 20 janvier 2023	Neuvaine de prière pour la promotion de la cause de Béatification de Alfie LAMBE, clôturée par une messe.	Chaque paroisse
Sam. 14 janvier 2023	Récollecion annuelle des officiers du Senatus et des collaborateurs du bureau du Senatus	Assahoun (Sœurs NDA)
Vend. 20 janvier. 2023 <i>(18H30 – 20H30)</i>	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Sam. 21 janvier 2023	Souvenir du 64 ^{ème} anniversaire du décès du Serviteur de Dieu Alfie LAMBE (Jour d'incidence) : Messe de clôture de la neuvaine en son honneur	Chaque paroisse
Sam. 21 janvier 2023 (9h à 12h)	Conférence-débats en l'honneur d'Alfie LAMBE Thème : Notre Légion de Marie et la question de l'éducation aujourd'hui : l'orientation scolaire et professionnelle.	CESAL
FEVRIER 2023		
Dim. 05 février 2023 <i>(9 heures)</i>	Réunion plénière n° 616 du SENATUS de Lomé	CESAL
Dim. 05 février 2023	31 ^{ème} Journée Nationale du Laïcat Catholique (DDOL/FBCD)	Doyenné
Vend. 17 fév. 2023 <i>(18H30 – 20H30)</i>	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Sam. 18 février 2023 de 8h à 13h	2 ^{ème} Formation des CD/BD (DDOL/FBCD)	CESAL
Mercredi 22 février 2023	Mercredi des cendres	Début de Carême
Lundi 27 février 2023	Messe du 73 ^{ème} anniversaire de la Légion de Marie au Togo (jour d'incidence).	Messe à demander par chaque paroisse ou conseil

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
MARS 2023		
Du mer. 1^{er} au ven. 03 mars 2023	Triduum préparatoire pour le 23 ^{ème} pèlerinage légionnaire	Chaque paroisse
Du sam. 04 au dim. 05 mars 2023	23 ^{ème} pèlerinage légionnaire	KOVIE
Dim. 12 mars 2023 (9 heures)	Réunion n° 617 du SENATUS de Lomé	CESAL
Vendredi 24 mars 2023	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Pendant le Temps de Carême	Récollecion d'une journée par les praesidia du Senatus	Au niveau de chaque paroisse
Dimanche 26 mars 2023	Acies pour les praesidia du Senatus et de sa curia junior	Notre Dame de la Paix de Tokoin-Novissi
AVRIL 2023		
Dim. 02 avril 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 618 du SENATUS de Lomé	CESAL
Dimanche 09 avril 2023	Solennité de la Pâques	Chaque Paroisse
Vend. 14 avril 2023 (18H30 – 20H30)	Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs	CESAL
Samedi 29 avril 2023 de 9h à 12h	Conférence-débats en l'honneur de saint Louis Marie de Montfort Thème : L'apostolat légionnaire à la lumière de la Vraie Dévotion selon Saint Louis-Marie GRIGNION de Montfort.	CESAL
MAI 2023		
Du mer. 03 au jeu. 11 mai 2023	Neuvaine pour la promotion de la cause de Béatification de Edel QUINN, clôturée par une messe	Chaque paroisse
Dimanche 07 mai 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 619 du SENATUS de Lomé	CESAL

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
Vendredi 12 mai 2023	Souvenir du 79 ^{ème} anniversaire du décès de la Vénérable Edel QUINN (Jour d'incidence) : Messe de clôture de la neuvaine en son honneur	Chaque paroisse
Samedi 13 mai 2023	Messe d'action de Grâce en l'honneur de la Vénérable Edel QUINN	Sainte Thérèse de l'enfant de Jésus d'Adamavo
Vend. 19 mai 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Sam. 27 mai 2023 (9h à 12h)	Conférence sur la PPC Thème : Plus proche des autres, plus proche de Dieu.	CESAL
JUIN 2023		
Dim. 04 juin 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 620 du SENATUS de Lomé	CESAL
Mercredi 07 juin 2023	Jour d'incidence du 134 ^{ème} anniversaire de naissance du S.D. Frank Duff : Messe d'action de grâce à demander par tous les conseils du Togo	Dans le ressort de chaque conseil
Vend. 09 juin 2023 (18H30 – 20H30)	Réunion des correspondants	CESAL
Vendredi 16 juin 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Samedi 17 juin 2023 (8h à 13h)	3 ^{ème} Formation des CD/BD (DDOL/FBCD)	CESAL
Dimanche 25 juin 2023 (10h à 12h30)	Formation des Membres actifs des praesidia rattachés au Senatus. Thème : La véritable dévotion à Marie oblige à l'apostolat. (M. L. chap.6 n°3)	CESAL

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
JUILLET 2023		
Dimanche 02 juillet 2023 <i>(9 heures)</i>	Réunion plénière n° 621 du SENATUS de Lomé	CESAL
Samedi 08 juillet 2023 <i>(14H 30 -17H30)</i>	Messe d'action de grâce en l'honneur du 29 ^{ème} anniversaire du décès de Mgr Jean Kouassi GBIKPI-BENISSAN, 1^{er} promoteur de la Légion de Marie et de tous les légionnaires défunts du Togo	Marie Theotokos d'Agoè-Nyivé
Samedi 22 juillet 2023 <i>(9H à 14H)</i>	<i>Réunion d'évaluation à mi-parcours et de Planification de 2023</i>	CESAL
Dimanche 30 juillet 2023	Sortie annuelle pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior Vierge Puissante	Noèpé
Lundi 31 juillet 2023	Date limite de dépôts des rapports d'activités des associations sur l'année pastorale 2022-2023	CESAL
AOÛT 2023		
Dimanche 06 août 2023 <i>(9 heures)</i>	Réunion plénière n° 622 du SENATUS de Lomé	CESAL
Tous le mois d'août	Week-end d'évangélisation à organiser par les conseils	Sur les zones d'extension
Vend. 18 août 2023 <i>(18H30 – 20H30)</i>	<i>Réunion de Planification de l'année 2024 (suite et fin)</i>	CESAL
Vend. 18 août au mar. 29 août 2023	18 ^{ème} édition de la Peregrinatio Pro Christo	Tabligbo
Vend. 25 au dim. 27 août 2023	Retraite fermée de tous les praesidia rattachés au Senatus	Apédokoè
Samedi 26 août 2023	Clôture de l'année pastorale de DDOL <i>(date limite de dépôt de planning d'activités des associations pour l'année 2023-2024)</i>	CESAL
SEPTEMBRE 2023		
Dimanche 03 septembre 2023 <i>(9 heures)</i>	Réunion plénière n° 623 du SENATUS de Lomé	CESAL
Jeudi 07 septembre 2023	102^{ème} anniversaire de la Légion de Marie dans le monde (jour d'incidence) et 90^{ème} anniversaire de la Légion de Marie en Afrique	Messe à demander par chaque conseil

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
Vend. 08 au soir au sam. 09 sept. 2023 à l'aube	Vigile du 102^{ème} anniversaire de la Légion de Marie dans le monde et 90^{ème} anniversaire de la Légion de Marie en Afrique	Marie, Mère du Rédempteur d'Adidogomé
Dimanche 10 sept. 2023	Fête du praesidium pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior "Vierge Puissante" (Soirée récréative)	CESAL
Vendredi 15 septembre 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
OCTOBRE 2023		
Dimanche 1^{er} octobre 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 624 du SENATUS de Lomé	CESAL
Vendredi 13 octobre 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Dimanche 22 octobre 2023 (10h à 12h30)	Formation des Membres actifs des praesidia rattachés au Senatus et de la Curia Junior « Vierge Puissante ». Thème : Importance de Légion de Marie junior	CESAL
Samedi 28 oct. 2023	Formation des officiers des Curiae et Comitiae affiliés au Senatus de Lomé Thème : Fonctionnement et gouvernement de la Légion de Marie	Gbodjomé
Du dim. 29 oct. au lun. 06 nov.2023	Neuvaine pour la promotion de la cause de Béatification du S.D. Frank DUFF, Fondateur de la Légion de Marie	A organiser par chaque conseil ou paroisse
NOVEMBRE 2023		
Du 02 au 30 nov. 2023	Messes pour les âmes des légionnaires défunts	Par chaque praesidium
Dimanche 05 novembre 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 625 du SENATUS de Lomé	CESAL
Lundi 07 novembre 2023	Souvenir du 43 ^{ème} anniversaire du décès du Serviteur de Dieu Frank Duff (jour d'incidence) Messe de clôture de la neuvaine en son honneur	Chaque paroisse
Vend 10 nov. 2023 (18H30 – 20H30)	Réunion des correspondants	CESAL

DATES ET HEURES	RENCONTRES / ACTIVITES	LIEUX
Samedi 11 novembre 2023 (9h à 12h)	Conférence-débats en l'honneur de Frank DUFF : Thème : 100 ans après, que devient l'héritage spirituel de Frank DUFF à l'Eglise.	CESAL
Vendredi 17 novembre 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL
Samedi 25 novembre 2023 (14 h à 17h 30)	Messe d'action de grâce pour la cause de béatification du Serviteur de Dieu Frank DUFF	Paroisse Notre Dame du Perpétuel Secours de Ségbé
DECEMBRE 2023		
Dimanche 03 décembre 2023 (9 heures)	Réunion plénière n° 626 du SENATUS de Lomé	CESAL
Dimanche 03 décembre 2023 (14h à 18 h)	Réunion générale annuelle pour les praesidia du Senatus et de la Curia Junior	CESAL
Sam. 09 au dim. 10 décembre 2023	26 ^{ème} Pèlerinage diocésain	Sanctuaire Marial de Kovié
Vendredi 15 décembre 2023 (18H30 – 20H30)	<i>Réunion du bureau du Senatus élargie aux collaborateurs</i>	CESAL

NB : A la veille de chaque réunion plénière (qui a lieu le 1^{er} dimanche du mois), il est prévu une réunion préparatoire de 15H à 17H, au cours de laquelle les candidats à la nomination sont écoutés et entretenus. Aussi, les procès-verbaux d'élections des officiers des conseils sont-ils reçus et étudiés à la même occasion avant leurs ratifications en plénière.

II. SERVICES / ŒUVRES (Vie et action sociales, Charité et fraternité (*Luc 1, 39-45*) Obéissance, pureté (*Luc 2, 22-24*))

2.1. Visite des praesidia rattachés au Senatus

Praesidia	Jour et heure de réunion	1^{er} Tour	2^{ème} Tour
Maison d'Or (Tk-SMA)	<i>Dim. 8h 00</i>	Janvier	Juillet
Sedes Sapientiae (Tk-SMA)	<i>Dim. 9h 30</i>		
N-D de la Miséricorde (P/Univ.)	<i>Dim. 7h 00</i>		
Notre-Dame de Lourdes (Tk-NDP)	<i>Lun. 18h 00</i>		
Reine des Martyrs (Tk-SMU)	<i>Dim. 8h 00</i>	Février	Août
Reine du Cénacle (Tk-SMA)	<i>Dim. 8h 00</i>		
Secours des chrétiens (P/Univ.)	<i>Dim. 7h 30</i>		
Mère Admirable (Tk-SMA)	<i>Mar. 18h 30</i>		
N-D de Vraie Dévotion (Tk-SMU)	<i>Dim. 10h 00</i>	Mars	Septembre
N-D de l'Église (Tk-SMU)	<i>Mar. 18h 30</i>		
Vase du Saint Esprit (Tk-SMU)	<i>Dim. 8h 00</i>		
Virgo Fidelis (P/Universitaire)	<i>Dim. 7h 30</i>		
N-D de l'Espérance (Tk-NDP)	<i>Dim. 8h 30</i>	Avril	Octobre
Vase d'Honneur (Tk-SMU)	<i>Dim. 8h 00</i>		
Vierge des Engagés (Tk-SMU)	<i>Dim. 18h 00</i>		
Marie Reine (Tk-SMU)	<i>Dim. 10h 00</i>	Mai	Novembre
Vase de Gloire (Tk-SMU)	<i>Dim. 8h 00</i>		
Vase de Précieux Sang (Tk-SMU)	<i>Dim. 10h 00</i>		
N-D de Bonne Délivrance (Tk-SMU)	<i>Dim. 10h 00</i>	Juin	Décembre
N-D de la Paix (Tk-NDP)	<i>Lun. 18h 15</i>		
N-D du Saint Secours (Tk-SMU)	<i>Dim. 10h 00</i>		
Vase Spirituel (Tk-SMU)	<i>Dim. 8h 00</i>		

2.2. Rapports annuels d'activités et de vérification annuelle des comptes des praesidia rattachés au Senatus : 2023

PRAESIDIA	MOIS DE PRESENTATION	PERIODE
N-D du Saint Secours (Tk-SMU)	Janvier 2023	<i>Déc. 2021 à Nov. 2022</i>
Virgo Fidelis (TK-P/U) Secours des chrétiens (TK-P/U)	Février 2023	<i>Janv.2022 à Déc. 2022</i>
Maison d'Or (TK-SMA) Sedes Sapientiae (TK-SMA)	Mars 2023	<i>Fév. 2022 à Janv. 2023</i>
Mère Admirable (TK-SMA) Reine du Cénacle (TK-SMA)	Avril 2023	<i>Mars 2022 à Fév. 2023</i>
N-D de l'Église (TK-NDP) N-D de Lourdes (TK-NDP)	Mai 2023	<i>Avril 2022 à Mars 2023</i>
Marie Reine (TK-SMU) N-D de la Miséricorde (TK-P/U)	Juin 2023	<i>Mai 2022 à Avril 2023</i>
Vase Spirituel (TK-SMU) Vase de Précieux Sang (TK-SMU)	Juillet 2023	<i>Juin 2022 à Mai 2023</i>
N-D de la Paix (TK-NOV) Vierge des Engagés (TK-SMU)	Août 2023	<i>Juil. 2022 à Juin 2023</i>
N-D de Bonne Délivrance (Tk-SMU)	Septembre 2023	<i>Août 2022 à Juil. 2023</i>

N-D de l'Espérance (Tk-NDP) N-D de la Vraie Dévotion (Tk-SMU)	Octobre 2023	<i>Sept. 2022 à Août 2023</i>
Reine des Martyrs (Tk-SMU) Vase d'Honneur (Tk-SMU)	Novembre 2023	<i>Oct. 2022 à Sept. 2023</i>
Vase de Gloire (Tk-SMU) Vase du Saint Esprit (Tk-SMU)	Décembre 2023	<i>Nov. 2022 à Oct. 2023</i>

2.3. Visites du Senatus aux conseils affiliés : Année 2023

CONSEILS AFFILIES	(JOUR & HEURE DE REUNION)	PAROISSES/ SIEGES	MOIS DE VISITE
Curia Mère du Rédempteur	(2 ^e dim. 10h 00)	Amoutivé	<i>Janvier 2023</i>
Curia Mère de la Tendresse	(2 ^e dim. 14h 30)	Avénou	
Com. Marie Porte du Ciel	(2 ^e dim. 14h 00)	Adidogomé	
Com. Mère de la Divine Grâce	(1 ^{er} dim. 09h 00)	Sotouboua	
Com. Arche d'Alliance	(2 ^e dim. 9h 00)	Bè-Kpota	<i>Février 2023</i>
Com. N-D de Fatima	(2 ^e dim. 9h 00)	Cathédrale Kpalimé	
Com. N-D d'Afrique	(1 ^{er} dim. 9h 00)	Sokodé	
Curia Reine de la Famille	(3 ^e dim. 9h 30)	Gbényédzi	<i>Mars 2023</i>
Curia Reine de la Victoire	(2 ^e dim. 9h 00)	Assahoun-Kévé	
Mère Bon Conseil	(2 ^e sam. 8h 00)	Cathédrale Kara	
Curia. N-D de la Paix	(2 ^e dim. 9h 30)	Bè-Apéyéme	<i>Avril 2023</i>
Curia Virgo Potens	(3 ^e dim. 10h 15)	Avédji	
Com. Vierge Très Prudente	(2 ^e dim. 9h 00)	Tsévié	
Cu. Junior. Vierge Puissante	(1 ^{er} dim. 14h 30)	Lomé CESAL	<i>Mai 2023</i>
Com. N-D des Apôtres	(2 ^e dim. 9h 00)	Cathédrale Atakpamé	
Curia N-D de la Victoire	(2 ^e dim. 10h 00)	Wuiti	<i>Juin 2023</i>
Curia Reine des Apôtres	(2 ^e dim. 10h 00)	Bassadji	<i>Juillet 2023</i>
Curia Reine des Prophètes	(2 ^e dim. 14h 30)	Noèpé	
Curia N-D d'Afrique	(2 ^e dim. 8h 00)	Tokoïn Est	
Com. N-D de la Nvllle Alliance	(2 ^e dim. 10h 00)	Hédzranawoé	
Curia N-D du Sacré-Cœur	(2 ^e dim. 10h 00)	Cathédrale Lomé	<i>Août 2023</i>
Curia N-D de la Lumière	(2 ^e dim. 9h 00)	Adamavo	
Curia Reine des confesseurs	(2 ^e dim. 9h 00)	Baguida	
Curia N-D de l'Assomption	(2 ^e dim. 9h 30)	Hanoukopé	

Curia Marie Reine de la Vie	<i>(2^e dim. 10h 15)</i>	Tokoin Doumasséssé	<i>Septembre 2023</i>
Curia N-D de la Foi	<i>(2^e dim. 9h 00)</i>	Avépozo	
Com. Reine de l'Église	<i>(2^e dim. 9h 00)</i>	Agoè-Nyivé	
Com. Étoile du Matin	<i>(2^e sam. 9h 00)</i>	Cathédrale Aného	
Curia Mère du Christ Roi	<i>(2^e dim. 8h 15)</i>	Kodjoviakopé	<i>Octobre 2023</i>
Curia N-D de la Miséricorde	<i>(3^e dim. 8h 30)</i>	Nyékonakpoè	
Curia N-D sous la Croix	<i>(2^e dim. 9h 00)</i>	Agbalépédogan	
Com. Trône de la Sagesse	<i>(2^e sam. 9h 00)</i>	Vogan	
Curia Épouse du St-Esprit	<i>(2^e dim. 9h 00)</i>	Totsi	<i>Novembre 2023</i>
Curia Étoile de la Rédemption	<i>(2^e dim. 8h 30)</i>	Klikamé	
Com. Demeure du St-Esprit	<i>(2^e dim. 9h 30)</i>	Tabligbo	
Com. Reine des Apôtres	<i>(1^{er} sam. 9h 00)</i>	Cathédrale Dapaong	

2.4. Présentation des rapports trimestriels des conseils affiliés au Senatus année 2023

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<p>1. Cu. Mère du Christ Roi <i>(Kodjoviakopé)</i></p> <p>2. Cu. Reine des Prophètes <i>(Noèpé)</i></p> <p>3. Cu. Reine des confesseurs <i>(Baguida)</i></p> <p>4. Cu. Marie Mère de la Tendresse <i>(Avénou)</i></p> <p>5. Cu. Virgo Potens <i>(Avédji)</i></p> <p>6. Cu. N-D de l'Assomption <i>(Hanoukopé)</i></p> <p>7. Cu. Reine des Apôtres <i>(Bassadji)</i></p> <p>8. Cu. Ju. Vierge Puissante <i>(Lomé CESAL)</i></p>	<p>1. Cu. N-D du Sacré-Cœur <i>(Cathédrale Lomé)</i></p> <p>2. Cu. Reine de la Victoire <i>(Assahoun-Kévé)</i></p> <p>3. Cu. N-D de la Paix <i>(Bè-Apéyéomé)</i></p> <p>4. Cu. N-D de la Lumière <i>(Adamavo)</i></p> <p>5. Cu. Étoile Rédemption <i>(Bè-Klikamé)</i></p> <p>6. Cu. Épouse du St Esprit <i>(Totsi)</i></p> <p>7. Cu. N-D de la Foi <i>(Avépozo)</i></p> <p>8. Cu. Ju. Vierge Puissante <i>(Lomé CESAL)</i></p>	<p>1. Cu. Mère du Rédempteur <i>(Amoutivé)</i></p> <p>2. Cu. N-D d'Afrique <i>(Tokoin-Est)</i></p> <p>3. Cu. Reine de la Famille <i>(Gbényédzi)</i></p> <p>4. Cu. N-D Miséricorde <i>(Nyékonakpoè)</i></p> <p>5. Cu. N-D sous la Croix <i>(Agbalépédogan)</i></p> <p>6. Cu. N-D de la Victoire <i>(Tokoin-Wuiti)</i></p> <p>7. Cu. Marie Reine de la Vie <i>(Tk. Doumasséssé)</i></p> <p>8. Cu. Ju. Vierge Puissante <i>(Lomé CESAL)</i></p>

<p>9. Com. Reine de l'Église (<i>Agoè-Nyivé</i>)</p> <p>10. Com. Marie Porte du Ciel (<i>Adidogomé</i>)</p> <p>11. Com. N-D des Apôtres (<i>Cathédrale Atakpamé</i>)</p> <p>12. Com. N-D d'Afrique (<i>Cathédrale Sokodé</i>)</p> <p>13. Com. Mère Divine Grâce (<i>Sotouboua</i>)</p> <p>14. <i>Légion de Marie du Sénégal</i> : Miroir de Justice (<i>Dakar</i>) et Marie, Mère de l'Univers (<i>Pikine</i>)</p>	<p>9. Regia Mère du Bon Conseil (<i>Cathédrale Kara</i>)</p> <p>10. Com. N-D de Fatima (<i>Cathédrale Kpalimé</i>)</p> <p>11. Com. Vierge Prudente (<i>Tsévié</i>)</p> <p>12. Com. ND du cœur Immaculé de Marie Refuge des Pécheurs (<i>Légion de Marie de la Guinée</i>)</p>	<p>9. Com. N-D de la Nvlle Alliance (<i>Hédzranawoé</i>)</p> <p>10. Com Reine des Apôtres (<i>Cathédrale Dapaong</i>)</p> <p>11. Com. Étoile du Matin (<i>Cathédrale Aného</i>)</p> <p>12. Com. Demeure du St-Esprit (<i>Tabligbo</i>)</p> <p>13. Com. Arche d'Alliance (<i>Bè-Kpota</i>)</p> <p>14. Com. Trône de la Sagesse (<i>Vogan</i>)</p>
Mois de la présentation		
Janvier	Février	Mars
Avril	Mai	Juin
Juillet	Août	Septembre
Octobre	Novembre	Décembre

III- DISPOSITIONS POUR L'ANNEE 2023

1. Extension et renforcement du gouvernement de la Légion

En 2023, le Senatus va poursuivre les travaux d'extension et renforcement du gouvernement sur toute l'étendue du territoire.

- **Territoires ou localités à redynamiser confiés aux conseils de Lomé.**

Le Senatus a procédé à un redéploiement des conseils de Lomé en confiant à chacun d'eux une zone/localité à redynamiser couvrant ainsi tout le territoire de Lomé et de ses diocèses voisins à savoir Aného et Kpalimé.

Dans cette dynamique, le Senatus exhorte le Comitium de Kpalimé à établir une correspondance avec la partie Est de son territoire, notamment Notsè et Tohoun, correspondance que le Senatus pourra appuyer par des travaux d'extension dans la zone.

Le développement de la Légion dans la partie Nord du pays demeure également une préoccupation majeure du Senatus. C'est pourquoi des efforts seront faits en 2023 pour appuyer les conseils de cette partie du pays par des visites régulières, visites qui seront couplées de formations des officiers et membres, afin d'impacter un tant soit peu leur quotidien légionnaire et susciter plus d'engouement dans le travail apostolique.

Les curiae de Bassadji et d'Avénou qui sont en redynamisation sont, quant à elles, confiées aux bons soins du Bureau du Senatus ainsi que le projet de création d'une curia anglophone sur le territoire de la Cathédrale de Lomé.

- **Suivi des praesidia directement rattachés au Senatus et de la Curia junior Vierge Puissante :** Un suivi rapproché sera engagé par le Senatus vis-à-vis des praesidia qui lui sont

directement rattachés et de la Curia Junior Vierge Puissante de Tokoin. Des solutions seront apportées aux problèmes de postes vacants. Les praesidia rattachés en difficultés feront l'objet d'un suivi particulier de la part du Senatus.

- **Le recrutement intensif et systématique des auxiliaires** sera encore reconduit : Les auxiliaires constituent l'aile priante de la Légion de Marie. Le Senatus veut voir accroître au cours de cette année encore, le nombre des auxiliaires au Togo car l'effectif actuel est très faible. A cet effet, il est nécessaire pour chaque conseil et praesidium de :

1. Fixer un objectif chiffré en termes de nombre d'auxiliaires à recruter en vue de faciliter l'évaluation en fin d'année ;
2. Mettre l'accent sur le rôle des auxiliaires ;
3. Renforcer et redynamiser le contact avec les auxiliaires ;
4. Promouvoir le rassemblement annuel des auxiliaires au niveau paroissial là où ce genre de rassemblement n'existe pas encore.

- **Renforcement des capacités des comitia existants :** Les efforts du Senatus se tourneront ainsi vers les comitia de Hédzranawoé, de Bè-Kpota, d'Adidogomé, d'Agoè-Nyivé, de Tsévié, d'Aného, de Tabligbo, de Vogan, de Kpalimé, d'Atakpamé, de Sotouboua, de Sokodé, de Dapaong et de la Regia de Kara.

2. Correspondance avec la Légion de Marie du Sénégal et de la Guinée-Conakry

La correspondance avec la Légion de Marie du Sénégal est assurée par le Senatus de Lomé sur décision du Concilium depuis 2002 et celle avec la Légion de Marie de la Guinée-Conakry depuis janvier 2019. Le Senatus va continuer cette tâche de correspondance auprès des deux pays avec fraternité et dévouement.

Le Senatus suivra, en communion avec le Comitium de Dakar notamment et avec l'accord des autorités ecclésiastiques locales, la proposition faite au Concilium d'élever le Comitium de Dakar au rang de Regia. A cet effet, il encouragera le Comitium pour le relèvement du taux de participation des membres aux réunions du Comitium.

Le même travail se fera avec la Légion de Marie de la Guinée-Conakry.

3. Tous les efforts à faire par le Senatus pour l'extension de la Légion, le renforcement des conseils affiliés et le développement de la Légion au Togo, au Sénégal, et en Guinée-Conakry sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Localités/Conseils cibles	Travail à faire / Objectifs	Responsables
Zone de Kpomé (Akadzamé, Dzogblakopé, Sokati, et ses environs)	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux.	Curia de Tokoin-Est
Zone de Kpomé-Apéyéme et ses environs	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux.	Curia de Tokoin-Wuiti
Zone d'Abobo et ses environs	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux.	Curia de Bè-Apéyéme
Zone de Noèpé Nord	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia d'Amoutivé
Zone de Noèpé Sud (Aképé)	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia de Hanoukopé

Localités/Conseils cibles	Travail à faire / Objectifs	Responsables
Zone d'Assahoun	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux. / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Comitium de Hédzranawoé et ses Curiae
Zone de Kévé et ses environs	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : créer une curia locale.	Curiae de Nyékonakpoè et de Kodjoviakopé
Zones de Zongo, de Togblékopé et ses environs	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Comitium d'Agoè-Nyivé
Zone de Kovié	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curiae d'Agoè-Assiyéyé et de Sogbossito
Zone de Gbatopé	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curiae d'Agbalépédogan et de Totsi
Zone d'Agbélouvé	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia de Tokoin-Doumasséssé
Zone de Gapé-Centre	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia de Gbényédzi
Zone de Gapé-Akpakpédomé	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux.	Curia de Cathédrale-Lomé

Localités/Conseils cibles	Travail à faire / Objectifs	Responsables
Zone d'Anfoin	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curiae de Baguida
Zone d'Attitogon	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia d'Avépozo
Zone d'Afagnan	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia d'Adamavo
Zone de Tabligbo (Ahépé, Gati, Zafi et Kouvé etc.)	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia de Klikamé
Zone de Tabligbo (Gboto, Tokpli, Sikakondji etc.)	Renforcer les groupes existants et en créer de nouveaux / Objectif à terme : Redynamiser la curia locale.	Curia d'Avédji
Zone de Vogan	Renforcement des capacités et appui logistique.	Comitium de Bè-Kpota et ses Curiae
Zone de Kpalimé	Renforcement des capacités et appui logistique.	Comitium d'Adidogomé et ses Curiae
Zone d'Atakpamé	Appui au Comitium dans les zones en difficultés en vue de renforcer et redynamiser les curiae locales.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Curiae d'Avénou et de Bassadj	Redynamisation ; Renforcement des capacités et appui logistique.	Bureau du Senatus

Localités/Conseils cibles	Travail à faire / Objectifs	Responsables
Comitium de Sokodé	Renforcement des capacités et appui logistique.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Comitium de Sotouboua	Renforcement des capacités et appui logistique.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Regia de Kara	Renforcement des capacités et appui logistique.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Comitium de Dapaong	Renforcement des capacités et appui logistique.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Légion de Marie du Sénégal	Renforcement des capacités des Comitia de Dakar et de Pikine. Appui aux efforts d'extension de la Légion. Suivre la demande aux fins d'élévation du Comitium de Dakar au rang de Regia	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus
Légion de Marie de la Guinée	Renforcement des capacités du Comitium de Conakry. Appui aux efforts d'extension pour le développement de la Légion.	Le Correspondant en relation avec le Bureau du Senatus

NB : Chaque zone d'extension est confiée aux conseils pour une période de trois (03) ans.

4. Suivi des mandats des officiers des conseils et praesidia

Un tableau de suivi des mandats des officiers du Senatus est à tenir à jour. A chaque réunion du bureau, il faut soumettre au président la situation des mandats arrivant à échéance dans 6 mois pour dispositions à prendre. Tous les conseils sont invités à faire de même.

La situation des mandats des officiers du Senatus se présente comme suit :

Poste	Noms de l'officier	Début de mandat	Fin de mandat
Direction spirituelle	R.P. Pierre AZIADOMEY	Nommé par l'Archevêque de Lomé	
Présidence	Thierry KALESSOU	08 mai 2022	07 mai 2025 (1 ^{er})
Vice-présidence	Moïse EKLOU	05 juin 2022	04 juin 2025 (1 ^{er})
Secrétariat	Pierre-Sidoine EZOUHLON	04 octobre 2020	03 octobre 2023 (2^{ème})
Secrétariat Adjoint	Joseph AYEYSSOU-FOLLY	03 juillet 2022	02 juillet 2025 (2 ^{ème})
Trésorerie	Robert KOUDJAGO	02 octobre 2022	1 ^{er} octobre 2025 (1 ^{er})
Trésorerie Adjointe	Roméo DACKY	07 mars 2021	06 mars 2024 (2 ^{ème})

5. Collaboration avec d'autres œuvres d'Église spécifiques

Au cours de l'Année 2023, le Senatus poursuivra sa collaboration avec certaines autres œuvres d'Église comme la Fédération des Bureaux et Conseils Diocésains (FBCD) et la Direction Diocésaine des Œuvres et des OPM de Lomé (DDOL) Fédération des Bureaux Diocésains et Conseils Diocésains des associations et mouvements en participant aux réunions de formation, aux rassemblements, à l'harmonisation des programmes, à la présentation de **vœux à Monseigneur** etc. ; la Commission Justice et Paix ; l'Apostolat Biblique ; les Chevaliers de la Charité ; les Pèlerins de Saints Michel pour la Justice Sociale ; etc.

Tous les autres conseils et praesidia du Togo sont encouragés à faire de même.

- **Rencontres de formation de la fédération des bureaux et conseils diocésains de l'archidiocèse de Lomé (FBCD)**

Le Senatus de Lomé, en sa qualité de conseil supérieur de la Légion de Marie qui joue le rôle de conseil diocésain, est appelée à participer comme tous les autres mouvements et associations aux activités de la Fédération des Bureaux Diocésains et Conseils diocésains des associations et mouvements (FBCD) sous l'égide de la Direction diocésaine des Œuvres et des OPM de Lomé. Pour l'année pastorale 2022-2023, les principaux rendez-vous sont intégrés dans le programme général d'activités du Senatus aux tableaux 2 et 3.

6. Promotion des causes des candidats légionnaires à la béatification

Le Senatus encourage la tenue d'un registre approprié pour chaque candidat par les praesidia ou conseils ; la formation de groupes de promotion des causes sur les paroisses ; une large diffusion des feuillets de prière pour les causes ; l'organisation dans les paroisses ou doyennés (par les curiae ou comitia) de causeries-débats ou conférences-débats et autres activités de promotion des causes ouvertes aux paroissiens.

Le comité mis sur pied pour la promotion des candidats à la béatification doit sensibiliser et mobiliser les légionnaires pour la prière.

7. Financement de la Légion de Marie, procure, projets, terrains, vérification annuelle des comptes, sécurisation des fonds

- **Importance capitale de la quête secrète** : La principale source de financement de la Légion est la quête secrète. La Légion a besoin de fonds pour financer ses activités. Les conseils supérieurs c'est-à-dire le Senatus, la Regia et les Comitia ont des difficultés à remplir convenablement leur rôle d'administration et d'extension. Nous devons insister sur l'importance de la quête secrète faite au praesidium. Les membres doivent donner avec générosité en évitant de considérer la quête secrète comme un geste cérémoniel mais comme une contribution au financement de l'apostolat. Les membres

sont aussi encouragés à faire des dons volontaires en espèces ou en nature aux praesidia et aux conseils pour le financement de l'apostolat légionnaire.

- **Procure de la Légion** : Nous devons considérer le projet de deuxième édition du Manuel Ewé et faire la promotion de la littérature légionnaire ou catholique disponible. Chaque curia devra disposer d'une procure pour les légionnaires de son ressort. Les comitia en particulier doivent disposer d'une procure digne de ce nom afin de pouvoir mettre les articles légionnaires à la disposition des curiae, des praesidia et des membres. Le Senatus proposera aux comitia des contrats de dépôt-vente afin de faciliter l'atteinte des objectifs visés ci-avant.

- **Projet Maison de la Légion à Baguida** : Tous les praesidia du Togo y compris et les légionnaires de la diaspora sont encouragés à apporter leur contribution. **Tout en poursuivant les travaux de la construction de la maison (salle de réunion et bureaux) vont commencer cette année.** Nous étudierons dans quelle mesure il sera possible de construire une grotte mariale dans un angle intérieur du terrain de Baguida pour favoriser la fréquentation du site et son entretien comme une maison de prière et pour demander le secours de la Sainte Vierge pour la poursuite des travaux.

- **Terrain de Yometchin**: Il faut localiser le terrain de Yometchin. Le Senatus prendra les dispositions pratiques nécessaires pour ce faire. Il faut impérativement sécuriser ce terrain en 2023. Ce dossier est confié à la Commission Justice et Paix pour un dénouement heureux.

- **Terrains de la Légion dans les autres diocèses** : Le Senatus encourage les autres diocèses du Togo à acquérir (par don, legs ou achat) un terrain pour la Légion dans le diocèse.

- **Vérification annuelle des comptes** : Tous les conseils et praesidia sont encouragés à faire vérifier leurs comptes et à en donner rapport à leurs conseils de tutelle.

- **Sécurisation des fonds** : Il est recommandé aux conseils d'ouvrir des comptes courants ou d'épargne auprès des banques ou caisses d'épargne crédibles de la place avec un système de double signature pour les retraits sur le compte. Il est conseillé de ne pas garder des sommes importantes à la maison chez le trésorier, ni auprès du chargé de la procure, ni auprès du président ni chez aucun autre officier. Il faut envoyer les surplus au conseil supérieur pour le financement général de la Légion.

8. Approfondir notre dévotion à la Sainte Vierge, Reine des familles

« L'esprit de la Légion de Marie est celui même de Marie. La Légion aspire particulièrement à imiter sa profonde humilité, sa parfaite obéissance, son angélique douceur, sa prière continuelle, sa mortification universelle, sa pureté immaculée, son héroïque patience, sa céleste sagesse, son amour courageux et oublieux d'elle-même, et surtout sa foi, cette vertu qu'elle fut seule à pratiquer dans toute son étendue et que nul autre n'a jamais égalée. Sous l'inspiration de cet amour et de cette foi de Marie, sa Légion entreprend quelque tâche que ce soit "sans jamais prétexter l'impossibilité, car elle estime que tout lui est permis et possible". (Imitation de Jésus Christ, livre 3:5)» (Cf. Manuel ch. 3).

- **Pratique de la vraie dévotion à la Sainte Vierge**

Nous ferons l'effort de promouvoir spécialement la consécration totale à Jésus, la Sagesse incarnée par les mains Marie selon Saint Louis-Marie De Montfort au sein et en dehors de la Légion. « Il est souhaitable que les légionnaires approfondissent leur à Marie et lui impriment le caractère qui doit la distinguer, en suivant l'enseignement de saint Louis-Marie de Montfort, exposé sous les titres de "La Vraie Dévotion" ou "L'esclavage de Marie", et qu'on retrouve dans ses deux livres, La Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge et Le Secret de Marie » (Cf. Manuel ch. 6, n° 5).

Tous les conseils et praesidia du Togo sont encouragés à intégrer ce travail dans leur programme annuel. Les conseils et praesidia sont appelés à faire la promotion de la vraie dévotion sur leurs paroisses au cours de l'année. Ils peuvent faire appel à des personnes ressources au niveau du Senatus en cas de besoin. Il est suggéré aux

conseils supérieurs de prévoir dans l'année une conférence sur la vraie dévotion, en l'honneur de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, Patron de la Légion par exemple au tour de sa fête liturgique qui est le 28 avril de chaque année comme le fait le Senatus. Il serait intéressant de lancer pour chaque session, un appel l'église pour recruter des candidats aussi parmi les autres paroissiens. Ces appels doivent être appuyés par des contacts individuels avec des paroissiens. Toutefois nul ne doit être obligé de se consacrer.

***Calendrier du cheminement individuel et/ou collectif pour la consécration totale à Jésus, la Sagesse Incarnée, par les mains de Marie selon Saint Louis Marie De Montfort :
Six choix possibles dans l'année 2023***

Tours	Dates de début	Dates de fin	Dates de la consécration
1 ^{er}	31 décembre	1 ^{er} février	2 février : <i>Présentation du Seigneur</i>
2 ^{ème}	22 février	24 mars	25 mars : <i>Annonciation du Seigneur</i>
3 ^{ème}	26 mars	27 avril	28 avril : <i>Saint Louis-Marie de Montfort</i>
4 ^{ème}	28 avril	30 mai	31 mai : <i>Visitation de la Vierge Marie</i>
5 ^{ème}	13 juillet	14 août	15 août : <i>Assomption de la Sainte Vierge</i>
6 ^{ème}	5 novembre	7 décembre	8 décembre : <i>Immaculée-Conception</i>

Répartition des 33 jours de préparation

Parties	Jours	Thèmes
Première partie	Du 1 ^{er} au 12 ^{ème} jour	Se débarrasser de l'esprit du monde
Deuxième partie	Du 13 ^{ème} au 19 ^{ème} jour	Se connaître soi-même
Troisième partie	Du 20 ^{ème} au 26 ^{ème} jour	Connaître Marie
Quatrième partie	Du 27 ^{ème} au 33 ^{ème} jour	Connaître Jésus-Christ
Consécration	Le 34^{ème} jour	Confession, Messe et Communion, Offrande.

N.B. Les dates de début de la préparation et donc de la consécration doivent tenir compte de la liturgie et non pas des dates calendaires.

Par exemple si l'Annonciation est déplacée à autre date autre que le 25 mars, il faut en tenir compte pour le décompte des 33 jours de cheminement afin de faire la consécration le jour choisi par l'Église pour célébrer l'Annonciation qui doit correspondre au 34^{ième} jour du cheminement.

10. Prière du chapelet en public pour la paix (Année 2023)

Le Senatus organisera sur une place publique, en collaboration avec quelques paroisses et curiae de Lomé, le 1^{er} samedi de tous les mois de 15 heures à 16 heures, la prière du chapelet pour la paix : la paix dans les cœurs, dans les foyers, dans les villes et villages, dans le pays, en Afrique et dans le monde par l'intercession de Marie Reine de la paix.

Mois	Jour	Paroisses et Curiae responsables de l'animation
Janvier 2023	Samedi 7	Hédzranawoé
Février 2023	Samedi 4	Agoè-Nyivé
Mars 2023	Samedi 4	Amoutivé
Avril 2023	Samedi 1 ^{er}	Kodjoviakopé
Mai 2023	Samedi 6	Casablanca
Juin 2023	Samedi 3	Totsi
Juillet 2023	Samedi 1 ^{er}	Avédji
Août 2023	Samedi 5	Agbalépédogan
Septembre 2023	Samedi 2	Klikamé
Octobre 2023	Sam. 30 sept.	Bè-Apéyémé
Novembre 2023	Samedi 4	Tokoin-Est
Décembre 2023	Samedi 2	Gbényédzi

N.B : *Les Comititia de Lomé sont priés d'organiser avec leurs praesidia directement rattachés et leurs conseils affiliés la prière du chapelet public pour la Paix sur leur territoire respectif.*

« Le mois de mai qui vient de commencer est, pour de nombreuses communautés chrétiennes, le mois marial par excellence. Au fil des siècles, il est devenu, en tant que tel, l'une des dévotions les plus chères au peuple, et il a été toujours plus mis en valeur par les Pasteurs comme occasion propice pour la prédication, la catéchèse et

la prière communautaire. Après le Concile Vatican II qui a souligné le rôle de la Très Sainte Vierge Marie dans l'Eglise et dans l'histoire du salut, le culte marial a connu un profond renouveau. Et le mois de mai, qui coïncide, au moins en partie, avec le temps pascal, est extrêmement propice pour présenter la figure de Marie comme la Mère qui accompagne la communauté des disciples rassemblés dans une prière unanime, dans l'attente de l'Esprit Saint (cf. Actes 1, 12-14). Ce mois peut donc être l'occasion pour revenir à la foi de l'Eglise des origines et, en union avec Marie, comprendre qu'aujourd'hui également, notre mission est d'annoncer et de témoigner du Christ crucifié et ressuscité, espérance de l'humanité, avec courage et dans la joie ». (Cf. Benoît XVI : Angelus du 6 mai 2010)

Afin de permettre aussi bien aux légionnaires qu'aux autres fidèles de garder cela en mémoire, le Senatus recommande aux légionnaires de prendre diverses initiatives au cours de ce mois en accord avec les pères curés et directeurs spirituels. Il peut s'agir par exemple de l'animation, par la Légion de Marie, du chapelet dans les paroisses et/ou dans les communautés chrétiennes catholiques de base au cours du mois de mai.

11. Promotion des pèlerinages légionnaires diocésains

En 2023, le Senatus recommande aux diocèses du Togo d'organiser un pèlerinage marial légionnaire diocésain à l'intention de tous les légionnaires du diocèse.